

Les Pathologies Emergentes

Le GCDS assure depuis 2000 le suivi de cheptels *bovins, ovins, caprins, équins et porcins* confrontés à des pertes économiques majeures suite à la survenue de maladies infectieuses, métaboliques, ou parasitaires grâce à des aides du Conseil départemental de la Corrèze. La BVD constitue actuellement une des causes majeures de pertes mais **malheureusement, aucune aide n'a été octroyée par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine sur ces actions malgré les demandes formulées par la FRGDS NA.**

Dans ces conditions, le GDS 19 doit cofinancer les aides allouées aux éleveurs afin de continuer à lutter contre les maladies émergentes, inciter les éleveurs à effectuer des autopsies, les conseiller dans leurs traitements ; nous avons donc recentré les aides sur les coûts d'analyse et d'indemnisation des éleveurs au détriment des audits en élevage.

Année	Nb cheptels suivis	Nb visites	Mt analyses aidées	Mt frais visites & études dossiers
2013	59	31	34 794 €	22 982 €
2014	97	37	39 861 €	20 825 €
2015	76	45	42 341 €	21 614 €
2016	90	43	56 150 €	30 800 €
2017	78	44	52 148 €	29 866 €
2018	100	31	72 676 €	33 495 €
2019	154	11	64 168 €	11 890 €
2020	220	11	72 906 €	10 810 €
2021	260	11	84 396 €	11 830 €

(Sommes en € HT, arrondies à l'euro)

Récapitulatif des principales causes d'intervention du GCDS en 2021

Alimentation, minéralisation, eau	4
Maladies vectorielles	3
BVD	3
Problèmes de bâtiment	1

Diarrhées néonatales	3
Intoxication, Parasitaire, Autre	2
Paratuberculose	2

Par ailleurs, le GCDS communique régulièrement sur les pathologies identifiées au cours de ces visites par le biais d'articles dans la presse locale ou nationale, de réunions de formation ou d'information et de publications dans des congrès.

Voici quelques sujets qui ont été développés courant 2021 : **Pathologie respiratoire des veaux et des jeunes bovins, Les diarrhées précoces du veau, La qualité de l'eau de boisson des animaux de rente.** Ces sujets sont complétés par des articles techniques plus généraux tels que : **Le référentiel technique et la garantie paratuberculose, Campagne de prophylaxie 2021/2022 et préparation de l'application LSA pour la campagne 2022/2023.**

Cette communication permet aux éleveurs d'identifier, de limiter, voire d'éradiquer d'éventuelles pathologies émergentes mais aussi d'améliorer leurs pratiques et la prévention de pathologies d'élevage.

Les Kits Régionaux de Diagnostics Avortements

En Août 2012, une convention a été signée entre le GCDS et le GRASL pour améliorer la recherche des causes d'avortements sur les élevages bovins, ovins et caprins. Pour cela, des outils de diagnostics récents, performants, rapides mais assez coûteux ont été ciblés.

5 maladies étaient initialement recherchées puis en septembre 2017, 6 maladies supplémentaires ont été ajoutées. Les prélèvements sont traités par le Laboratoire QUALYSE et dès réception des résultats d'analyses, le GDS les communique aux éleveurs ainsi qu'aux vétérinaires.

Ces kits avortement sont pris en charge par la **Caisse Régionale de Solidarité Santé Animale (CRSSA)** à hauteur de 75% dans la limite de 3/an/élevage adhérent.

Le solde était intégralement financé par la Caisse Analyses du GCDS, les analyses complémentaires éventuellement demandées étant financées à 50%.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut que l'élevage soit adhérent, que les fiches de prélèvements soient correctement remplies et communiquées au Laboratoire **avec les prélèvements adaptés**. Le GCDS s'assure en lien avec le laboratoire QUALYSE que chaque prélèvement permet les analyses demandées et rappelle au besoin le vétérinaire et l'éleveur pour mettre en œuvre le diagnostic le plus pertinent.

Bilans financiers des kits Avortement pour l'année 2021

BOVINS			
ANNEE	NOMBRE	CRSSA	GDS
2017	106	12 727.70 €	4 242.00 €
2018	85	11 157.75 €	3 719.25 €
2019	71	10 011.75 €	3 337.25 €
2020	67	9 723.53 €	2 991.15 €
2021	60	7 920.00 €	2 640.00 €

Bilans techniques des kits Avortement pour l'année 2021 : nombre de PCR positives

MALADIES						
PCR +	Nb total testé en 2019	2019	Nb total testé en 2020	2020	Nb total testé en 2021	2021
BVD	71	0	67	1	60	0
Chlamydieuse	62	0	67	0	60	0
Ehrlichiose	68	6	67	11	59	7
Fièvre Q	62	1	67	2	60	4
Néosporose	35	2	66	3	59	2
Campylobactériose	49	0	57	0	50	0
Listériose	62	1	66	1	57	0
Salmonellose	62	0	66	0	57	0
BHV4	60	0	64	1	55	0
Leptospirose	64	1	66	0	56	3
Anaplasmose Marginale	65	0	47	1	47	0
Nb total testé / élucidé	71	11	67	20	60	16
Taux d'élucidation		15%		30%		27%

On note un nombre de tests en baisse pour la quatrième année consécutive, l'Ehrlichiose reste la cause principale des avortements bovins en Corrèze, la Fièvre Q apparaissant comme la 2^{ème} cause.

Depuis janvier 2022 un nouveau kit avortement a été mis en place avec une possibilité de dépister 5 congénères en plus du bovin avorté.



**KIT REGIONAL de DIAGNOSTIC des AVORTEMENTS BOVINS 2022 :
FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRELEVEMENTS**

Elevage concerné (Nom, Prénom, Adresse)

N° de cheptel Vétérinaire Sanaire

Commémoratifs :
Nombre de femelles mises à la reproduction dans le cheptel :

Nombre d'avortements recensés - dans les 30 derniers jours :

- dans les 9 derniers mois :

N° BV ayant avorté : Date d'avortement : ___/___/20__

Stade de gestation : Commentaires :

Prélèvements joints (1) :
Avortées : Tube sec Tube EDTA Écouvillon vaginal Placenta Avorton

Congénères : Tube sec Tube EDTA Nombre : ___ (Veiller à les identifier dans le tableau ci-dessous)

Analyses demandées et techniques préconisées :

Animal	Maladies recherchées (techniques préconisées)	Pris public (Tarif non adhérent) 2022	Prise en charge FRGDS NA(2)	Prise en charge complément (CD19/GDS)	Coût final éleveur adhérent GDS
<input checked="" type="checkbox"/> Analyses directes et indirectes Avortée n°0	BVD (PCR) Ehrlichiose (PCR) Fièvre Q (PCR sur écouvillon + Elisa Ac tube sec avortée) Chlamydie (PCR sur écouvillon) Néosporose (PCR cerveau avorton ou Elisa Ac tube sec avortée)	110,52 (sans avorton) à 137,87 € HT/animal avorté	60,00 € HT/animal avorté	De 35,52 à 62,87€ HT/animal avorté	15,00€ HT/ animal avorté

Analyses indirectes sur congénères en cas d'échec du diagnostic direct (A cocher si souhaité, joindre les prélèvements)

1.	BVD (Elisa Ac)	46,90 € HT/ congénère testé	45,00 € HT par congénère testé	0,90€ HT / congénère testé	1€ HT par congénère testé
2.	Ehrlichiose (HT)				
3.	Fièvre Q (Elisa Ac)				
4.	Néosporose (Elisa Ac)				
5.					

Autres analyses avec prise en charge à 50% GDS - CD19 (entourer l'animal ciblé pour chaque analyse)

0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Anaplasmose (PCR sang EDTA)	34,92 € H.T.			17,46 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Bactéro (Salmo, Listeria, Myco)	40,31 € H.T.			20,15 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> BVD Ac (ELISA)	7,28 € H.T.			3,64 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Chlamydie (PCR écouvillon)	35,23 € H.T.			17,61 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Chlamydie (ELISA)	7,00 € H.T.			3,50 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> FCO (PCR)	40,84 € H.T.	NON		20,42 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> FCO (Elisa)	6,70 € H.T.			3,35 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> Leptospirose (PCR)	36,68 € H.T.			18,34 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> SBV (ELISA)	14,63 € H.T.			7,31 € H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> autres :	€ H.T.			€ H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> autres :	€ H.T.			€ H.T.
0-1-2-3-4-5	<input type="checkbox"/> autres :	€ H.T.			€ H.T.

Les analyses seront effectuées par le laboratoire sous réserve que les prélèvements adéquats soient joints et en bon état de conservation. La prise en charge par le GDS dans le cadre de la Caisse de solidarité régionale sera effective suite à la visite du vétérinaire sanitaire dans l'exploitation si les seuils d'intervention sont atteints, si l'éleveur est cotisant et à jour du paiement de ses cotisations (se référer au dos du document pour plus de détails).

Date : ___/___/20__ Signatures : L'éleveur Le vétérinaire sanitaire

(1) Merci de cocher la case correspondante

(2) La prise en charge est limitée à 3 dossiers sur 12 mois par éleveur

Seuils d'intervention : 2 situations identifiées

- ✓ Avortements rapprochés dans le temps : 2 avortements sur 30 jours ou moins, quelle que soit la taille du cheptel
- ✓ Avortements espacés sur une période maximale de 9 mois :
 - Moins de 100 femelles mises à la reproduction : dès le 3^{ème} avortement
 - Plus de 100 femelles mises à la reproduction : 3 avortements + 1 avortement par tranche de 30 femelles

Maladies faisant l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la Caisse de solidarité Régionale

- ✓ BVD
- ✓ Ehrlichiose
- ✓ Fièvre Q
- ✓ Néosporose

Modalités de diagnostic (technique à privilégier, matrice)

Dans le cadre du diagnostic direct, les matrices disponibles sont l'avorton, le placenta et l'écouvillon vaginal. L'idéal est de privilégier l'avorton pour les PCR quand ce dernier est disponible (à défaut, le placenta). Pour certaines affections, seule l'analyse sur avorton permettra la mise en évidence de l'agent abortif (néosporose). Dans le cas d'une suspicion d'origine fongique, afin d'éviter toute contamination externe, il est demandé de recueillir le placenta in utero. Pour les congénères, la sérologie est retenue.

Tableau récapitulatif

Affections suspectées*	Stade de gestation préférentiel de l'avortement	Analyse à privilégier	Matrices possibles
Anaplasmose	Dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
BVD	Tout stade	PCR	Avorton ou tube EDTA
Chlamydie	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Ehrlichiose	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou tube EDTA
Fièvre Q	dernier tiers	PCR	Avorton, placenta ou écouvillon vaginal
Néosporose	entre 3 ^{ème} et 8 ^{ème} mois (pic entre 5,5 et 7 mois)	PCR	Avorton (tête)
Mycoses	dernier tiers	Mycologie (culture)	placenta in utero ou avorton (estomac)
Leptospirose	A partir du 4 ^{ème} mois	PCR	Avorton (reins) ou tube EDTA

* La recherche de la brucellose ne figure pas dans ce tableau car elle fait l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de la police sanitaire.

Dans tous les cas, les prélèvements devront être identifiés et acheminés rapidement (idéalement moins de 48 heures), dans un emballage étanche, sous couvert du froid et avec cette fiche d'accompagnement.

Les grands principes retenus face à un épisode d'avortements répétés sont les suivants :

- ✓ rechercher l'agent pathogène sur la vache ayant avorté et/ou l'avorton dans la mesure où, pour l'agent concerné, il est admis ou démontré que l'excrétion est concomitante de l'avortement. C'est l'objet de cette fiche de diagnostic avec une prise en charge de la Caisse régionale Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ rechercher les anticorps chez les vaches ayant avorté ou les congénères. L'échantillon est utilement complété par des vaches ayant présenté des troubles de la reproduction compatibles avec l'intervention de l'agent pathogène (retours tardifs, métrites...) sans oublier les mères de veaux morts-nés.
- ✓ Un reste à charge maximal de 20€ par dossier pour l'éleveur sur le kit de base et une aide à 50% pour toutes les analyses complémentaires jugées pertinentes par votre vétérinaire grâce au Conseil Départemental!

Contactez votre GDS pour connaître les modalités de prise en charge départementale spécifique en cas de pertes consécutives (>10% de l'effectif).

